ACCES SOUS FORME ELECTRONIQUE AUX DONNEES ESSENTIELLES	CGOS DE VICHY		
DES CONVENTIONS DE SUBVENTION			
Décret n°2017-779 du 5 mai 2017			
1-INFORMATIONS RELATIVES A L'AUTORITE ADMINISTRATIVE QUI ATTRIBUE LA SUBVENTION :			
.Nom de l'autorité administrative	VILLE DE VICHY		
.Numéro d'inscription au répertoire des entreprises de l'autorité administrative	21030310300019		
.Date de la Convention	Date Convention : 30/01/18		
.Acte matérialisant la décision d'accorder la subvention (délibération)	Délibération n°24 du 11/12/18		
2-INFORMATIONS RELATIVES A L'ATTRIBUTAIRE DE LA SUBVENTION :			
.Nom de l'attributaire	COMITE DE GESTION DES ŒUVRES SOCIALES DU PERSONNEL DE LA VILLE DE VICHY		
.Numéro d'inscription au répertoire des entreprises de l'attributaire	44069799300010		
.Si plusieurs attributaires (informations précitées pour chacun)	/		
3-INFORMATIONS RELATIVES A LA SUBVENTION :			
.Objet de la subvention	Son objet est le suivant : La présente convention a pour objet d'accorder au CGOS de Vichy un acompte par anticipation sur la subvention pour l'année 2018 qui sera proposée au Budget Primitif de la Ville de Vichy.		
.Montant de la subvention	Le montant de l'acompte voté par anticipation sur la subvention 2018 est de 169 500 €		
.Nature de la subvention	Subvention de Fonctionnement		
.Dates, périodes et les conditions de versement	Après signature de la convention		
.Si dispositif recensé au répertoire des aides aux entreprises : n°unique de référencement	1		
.Si dispositif a fait l'objet d'une notification conformémént aux dispositions du règlement (UE)	I		
n°1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108			
du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne aux aides de minimis, la mention de l' existence de cette notification			
.Si plusieurs attributaires au titre d'un même projet, la répartition de la subvention entre les	1		
attributaires			